

## Demande de monitoring des patientes en traitement dans un autre établissement À remplir par le centre demandeur étranger

Les patientes en traitement dans un autre établissement qui souhaitent obtenir des services de monitoring au Centre de fertilité d'Ottawa (CFO) doivent demander à leur médecin traitant principal responsable de l'ordonnance des tests de remplir la présente « Demande de monitoring des patientes en traitement dans un autre établissement » et de l'envoyer par courriel à notre infirmière chargée de la coordination du monitoring à [ofc-satellite@conceive.ca](mailto:ofc-satellite@conceive.ca). Chaque demande de monitoring provenant d'un centre demandeur étranger sera évaluée par l'un des médecins du CFO. Chaque patiente acceptée est tenue d'assister à une consultation au CFO.

### COORDONNÉES DE LA PATIENTE

Nom au complet		Date de naissance	____ aa ____ mm ____ jj
N° de carte d'assurance maladie		Tél. (domicile)	
Adresse		Tél. (cellulaire)	
		Courriel	

### À REMPLIR PAR LE CENTRE DE FERTILITÉ DEMANDEUR

Nom du centre de fertilité demandeur			
Adresse du centre de fertilité demandeur			
Nom du médecin orienteur			
Coordonnées du médecin orienteur	Tél. :	Télééc. :	
	Courriel :		
Quel traitement sera entrepris dans votre centre ?			
Veuillez expliquer pourquoi ce traitement ne peut être entrepris à Ottawa			
Date prévue du commencement du monitoring			
La patiente a-t-elle besoin d'une formation sur l'auto-injection ? Veuillez préciser.			
Existe-t-il des problèmes particuliers (médicaux ou autres) dont nous devrions avoir connaissance ?			
Quel est l'IMC de la patiente*			
Nom de la personne chargée de la coordination des soins de la patiente dans votre centre.			
Coordonnées de la personne chargée de la coordination des soins de la patiente dans votre centre	Tél. :	Télééc. :	
	Courriel :		
Résultats à envoyer au centre demandeur par :	<input type="checkbox"/> Téléc. <input type="checkbox"/> Courriel		

\* Pour des raisons de sécurité, le Centre de fertilité d'Ottawa n'offre pas de traitement de FIV aux femmes dont l'IMC est supérieur à 40. Dans l'éventualité où nous offririons des prises de sang et échographies à l'une de vos patientes présentant un IMC > 40, il est de votre responsabilité (le centre demandeur) d'organiser les consultations obstétriques.

### TARIFS

- 1) La coordination du monitoring entrepris est facturée 1 000 \$ **par cycle** aux patientes.
- 2) Une consultation initiale avec l'un de nos médecins est requise pour toute personne qui n'est pas déjà une patiente du CFO. Cette consultation est facturée à 355 \$ et doit avoir lieu avant le commencement du monitoring.
- 3) Chacune des échographies et prises de sang est facturée aux taux actuels de l'AMO. Veuillez consulter nos tarifs sur notre site Web.
- 4) Toute formation sur l'auto-injection et injection administrée par l'une de nos infirmières, si requise, sera facturée à la patiente. La formation sur l'auto-injection doit être réservée.
- 5) Tout rendez-vous supplémentaire requis avec un médecin ou une infirmière sera facturé à la patiente aux taux actuels de l'AMO.

## MISE EN ROUTE DU MONITORAGE AU CENTRE DE FERTILITÉ D'OTTAWA

1. Le centre demandeur envoie le **formulaire de demande de monitoring des patientes en traitement dans un autre établissement** par télécopieur ou courriel au Centre de fertilité d'Ottawa (CFO). Télécopieur : 613 225-9736 ou courriel : [ofc-satellite@conceive.ca](mailto:ofc-satellite@conceive.ca).
2. Un des médecins du CFO évalue la demande et contacte le centre de fertilité demandeur pour l'informer si le CFO est en mesure ou non d'entreprendre le monitoring du cycle de la patiente.
3. Si la patiente est admissible, la coordonnatrice du monitoring du CFO contacte celle-ci pour percevoir les frais relatifs au monitoring et prend les mesures nécessaires pour la signature du formulaire de consentement au monitoring (annexe A). Si la patiente n'a pas eu de consultation avec l'un des médecins du CFO au cours des douze derniers mois, un rendez-vous sera organisé avant le monitoring.

**PROCESSUS DU MONITORAGE** – Une communication efficace entre toutes les parties concernées contribuera à la bonne marche du monitoring.

1. Avant chaque rendez-vous (préavis minimal d'une journée requis), le **centre demandeur** doit :
  - a. envoyer les requêtes pour les prises de sang et les échographies par courriel à [ofc-satellite@conceive.ca](mailto:ofc-satellite@conceive.ca) **avant 15 h HNE**. S'il ne lui est pas possible de les envoyer par courriel, il doit les faire parvenir à la coordonnatrice du monitoring par télécopieur au 613 225-9736.
  - b. indiquer « **Monitoring d'une patiente** » sur la requête.
  - c. fournir le nom de la personne-ressource du centre demandeur ainsi que le numéro de télécopieur auquel les résultats doivent être envoyés.
2. Dès réception de la ou des requêtes, la coordonnatrice du monitoring du CFO contacte la patiente pour lui donner la date et l'heure de son échographie et/ou de sa prise de sang.
3. Les patientes doivent se présenter à leur rendez-vous à l'heure et respecter la politique de « produits non parfumés » du CFO.
4. Une fois que les résultats de la prise de sang et de l'échographie sont prêts, une des secrétaires du CFO les fait parvenir par télécopieur ou courriel à la personne-ressource du centre de fertilité demandeur. **Le centre demandeur doit appeler le CFO avant 15 h HNE s'il n'a pas reçu les résultats par télécopieur.**

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### Le centre de fertilité demandeur est tenu de :

- expliquer à la patiente le déroulement de son traitement et l'administration de tout médicament nécessaire à son traitement. Des frais supplémentaires s'appliquent si une formation sur l'auto-injection est requise.
- fournir des instructions claires et appropriées concernant les requêtes.
- fournir des instructions claires et appropriées concernant toute prescription qu'il souhaite que l'un des médecins du CFO cosigne. Vous trouverez de plus amples détails sur les exigences relatives aux demandes de prescription ci-dessous.
- indiquer le nom d'une personne-ressource avec laquelle le Centre de fertilité d'Ottawa peut communiquer au sujet de la patiente.

### La patiente est tenue de :

- payer les frais connexes avant le début du monitoring.
- Signer le formulaire de consentement avant le début du monitoring.
- arriver à l'heure à ses rendez-vous.
- discuter des résultats de ses examens, tests et traitements directement avec le centre de fertilité demandeur.
- fournir un numéro de téléphone fiable auquel le CFO peut la contacter pour tout rendez-vous ultérieur.

### Le Centre de fertilité d'Ottawa est tenu de :

- effectuer les échographies et les prises de sang selon les instructions fournies sur la requête.
- fournir les résultats par télécopieur au centre de fertilité demandeur en temps opportun.
- cosigner les prescriptions de médicaments visant à préparer la muqueuse endométriale et pouvant être obtenus au Canada (à l'exception de l'hormone de croissance et de la FSH).

## MÉDICAMENTS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA PHARMACIE

Une ordonnance de médicaments émise à l'étranger ne peut être exécutée au Canada. Les patientes traitées par un médecin exerçant en dehors du Canada peuvent toutefois obtenir que leurs ordonnances soient cosignées par un médecin du CFO à condition que cela s'organise sous la direction et la supervision de leur médecin traitant. Les médecins du CFO ne sont pas à même de cosigner tous les médicaments, en particulier l'hormone de croissance et la FSH. Les patientes sont tenues de se renseigner sur les ordonnances qui leur ont été prescrites avant de commencer le traitement afin de savoir quels médicaments (le cas échéant) peuvent être cosignés et achetés au Canada. Si la patiente peut faire cosigner son ordonnance, elle peut se procurer les médicaments directement à la pharmacie Green Valley, située sur place, au CFO.

<b>Pharmacie de Green Valley</b>	<b>Tél.</b>	613 688-5069
	<b>Télééc.</b>	613 688-5076
	<b>Heures d'ouverture</b>	Lundi–vendredi : 7 h 30 à 15 h Fins de semaine et jours fériés : 8 h 30 à 11 h 30

## TARIFS

Étant donné que les services de monitoring ne sont pas assurés par le RAMO ou par tout autre régime d'assurance maladie provincial, les patientes sont tenues d'acquitter les frais relatifs à chaque test ou examen (échographies et prises de sang) aux taux recommandés par l'Association médicale de l'Ontario (AMO). Veuillez consulter notre site Web pour obtenir plus de détails.

Coordination du monitoring	1 000 \$ (par cycle)
Consultation avec un médecin	355 \$ (valide pendant un an)
Formation sur l'auto-injection	100 \$ (si requise)
Administration d'injection par une infirmière	25 \$ (si requise)
Échographie	173 \$ par échographie
Prise de sang	116 \$ par requête (Estradiol, LH, progestérone et ponction veineuse)
Échographie obstétrique	Couverture possible par le RAMO ou 346 \$ pour les patientes non assurées
Test sanguin de grossesse	Couverture possible par le RAMO ou 70 \$ pour les patientes non assurées

## ADRESSE, HEURES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

<b>Horaires du monitoring</b>	8 h à 9 h 30 HNE.
<b>Personne-ressource pour le monitoring</b>	<a href="mailto:ofc-satellite@conceive.ca">ofc-satellite@conceive.ca</a> de 7 h 30 à 15 h HNE. Les résultats sont envoyés par télécopieur au centre demandeur au plus tard à midi HNE.
<b>Requêtes à envoyer par télécopieur au</b>	613 225-9736 Apposer la mention « Monitoring d'une patiente » sur la requête.
<b>Adresse</b>	955, Green Valley Crescent, 1 <sup>er</sup> étage, Ottawa (Ontario) K2C 3V4 (au nord de Baseline et de Prince of Wales).

*Tout comme vous, la présence d'enfants nous réjouit. Toutefois, afin d'éviter de froisser la sensibilité des personnes qui viennent au Centre, de même que pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de bien avoir la gentillesse de prendre les mesures nécessaires pour faire garder vos enfants lorsque vous vous présentez à vos rendez-vous. Les enfants ne sont pas admis dans les zones de soins cliniques et les salles d'examen.*



## Consentement aux examens diagnostiques – Monitoring des patientes en traitement dans un établissement étranger

Les patientes qui souhaitent uniquement obtenir des services de monitoring au Centre de fertilité d'Ottawa (CFO) sont désignées sous l'appellation « patientes en traitement dans un autre établissement avec monitoring au CFO ». Les soins primaires de ces patientes sont sous la responsabilité d'un médecin du centre de fertilité demandeur, lequel est responsable de la gestion et la direction du traitement de la patiente dont le monitoring se déroule au CFO.

Les patientes qui n'ont jamais été soignées par un médecin du CFO avant le monitoring de leur cycle sont tenues d'assister à une consultation avec l'un des médecins du CFO avant le début du monitoring.

En tant que patiente en traitement dans un autre établissement avec monitoring au CFO, je comprends et accepte ce qui suit :

- Les patientes en traitement dans un autre établissement qui souhaitent que leur monitoring se déroule au CFO doivent obtenir la confirmation du CFO avant de commencer leur cycle de traitement de fertilité dans un autre centre de fertilité afin de s'assurer que le monitoring au CFO est possible.
- Le monitoring fourni sur place par le Centre de fertilité d'Ottawa ne concerne que les prises de sang et les échographies.
- La formation des patientes demeure la responsabilité du centre de fertilité demandeur, à moins qu'une formation ne soit expressément demandée par le centre demandeur. Des frais supplémentaires sont facturés pour la formation des patientes ou tout autre service supplémentaire fourni par le Centre de fertilité d'Ottawa.
- Les patientes sont responsables du paiement des frais de coordination du monitoring avant le commencement de ce dernier. Les autres frais éventuels sont payables le jour de la prestation du service requis (c'est-à-dire les prises de sang et échographies). Nous ne facturons pas le RAMO pour les services liés au monitoring offerts aux patientes en traitement dans un autre établissement.
- Le monitoring des prises de sang et échographies doit être organisé par l'entremise de la coordonnatrice du monitoring du Centre de fertilité d'Ottawa.
- Les résultats des prises de sang et échographies sont soit 1) remis directement à la patiente qui devra à son tour les fournir à son médecin soit 2) envoyés par télécopieur au médecin traitant au nom de la patiente. Il est de la responsabilité de la patiente de fournir le nom du médecin traitant et le numéro de télécopieur au personnel du Centre de fertilité d'Ottawa.
- Les tests mesurant les taux de progestérone et de  $\beta$  hCG sériques effectués une fois le traitement terminé sont facturés au RAMO si la patiente est admissible.
- Les échographies obstétriques pour confirmer la grossesse sont facturées au RAMO, si la patiente est admissible.
- Les médecins et autres professionnels de la santé du Centre de fertilité d'Ottawa ne sont aucunement tenus responsables de problèmes d'ordre médical survenant à la suite des soins fournis au centre de fertilité demandeur.
- Il est de la responsabilité du centre de fertilité demandeur d'organiser la prescription des médicaments avant le début du traitement de la patiente. Les médicaments pouvant être cosignés par un médecin du CFO sont limités. Il est de la responsabilité de la patiente de s'informer si les ordonnances de ses médicaments peuvent être cosignées avant le début du monitoring.
- Tous les soins de suivi demeurent la responsabilité du spécialiste du centre de fertilité demandeur, et il est de la responsabilité de la patiente dont le monitoring se déroule au CFO de coordonner ces soins.

Je suis satisfaite de ces explications et je les comprends.

---

Patiente ou substitut décisionnel

Signature

Date

---

Représentant du CFO

Signature

Date

